



délai d'acceptation de poste

Par **Sandrine3478**, le 13/11/2012 à 18:28

Bonjour,

Je travaille dans une Mairie depuis quelques mois en contrat "d'urgence" en tant que chargée d'accueil. On va me créer un poste de chargée de mission animation en commission demain (qui donnera donc lieu à un CDD long).

Je souhaite savoir combien de temps de réflexion j'ai avant de refuser ou d'accepter ce poste étant donné que mon CDD court actuel se termine à la mi-décembre.

D'avance, merci beaucoup pour vos réponses!!

Par **P.M.**, le 13/11/2012 à 18:41

Bonjour,

A mon avis, ce sera le temps de réflexion que voudra vous accorder l'employeur mais s'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...